

Initiatives ministérielles

veulent pour la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario. Voilà qui correspond à l'idée que je me fais d'un véritable Canadien désintéressé.

Que ne feraient-ils pas, monsieur le Président, pour les habitants de Prince George! Le ministre doit être touché de voir cette bande de combattants intrépides se battre pour les gens de la vallée de la Bulkley. C'est saisissant, n'est-ce pas? Ma femme vient de cette vallée, et ça doit lui réchauffer le coeur d'apprendre que ces gens-là ne sont vraiment des séparatistes qu'en apparence. Ils se battaient tout ce temps-là pour la vallée de l'Annapolis, et pour la vallée de la Bulkley et pour les autres vallées et collines de notre beau et grand pays. Je vais m'exprimer encore autrement en parlant toujours du Bloc. La vallée de l'Outaouais—Dieu sait à quel point elle a besoin de gens qui se battent pour elle, car elle a, monsieur le Président, pour m'exprimer encore autrement. . .

M. Lapierre: Vous appuyez l'amendement.

M. Simmons: Vous savez, monsieur le Président, le député parle vraiment davantage depuis qu'il siège là derrière qu'il ne l'a fait pendant tout le temps qu'il a siégé ici au milieu de nous. Vous l'avez remarqué? Il a finalement retrouvé sa langue. Maintenant, si seulement il pouvait retrouver ses esprits.

Des voix: Oh, oh!

M. Simmons: Maintenant, monsieur le Président, pour m'exprimer encore autrement, les défenseurs intrépides de la vallée de la Bulkley et de l'Annapolis, et de la vallée de la Codroy à Terre-Neuve et de tous ces autres endroits. . .

M. Boudria: Et de la vallée de l'Outaouais.

M. Simmons: La vallée de l'Outaouais, de la vallée de Bow. Je ne dois pas oublier la vallée de Bow là-bas près de Calgary. Pour l'exprimer d'une autre manière pour eux, le pyromane est devenu chef des pompiers.

Maintenant que nous nous sommes occupés de la nouvelle classe, les nouveaux venus dans le coin, maintenant que nous en avons terminé avec le Nouveau Parti démocratique qui croit pouvoir tout avoir, venons-en à la question de la clôture. Celle-ci figure dans le règlement pour une très bonne raison. L'intérêt qu'elle présente, c'est qu'il faut y avoir recours avec modération, très rarement, seulement dans les cas exceptionnels.

Je peux comprendre la colère et la frustration de mon collègue, le ministre de l'Énergie, quand il accepte la proposition selon laquelle la clôture serait peut-être une arme à utiliser ici pour essayer de vaincre ceux qui n'osent pas s'avouer Canadiens et qui se sont baptisés séparatistes. Je comprends cela, mais je veux dire au

ministre de l'Énergie qu'il existe peut-être un autre moyen. Je lui dis que si les nouveaux arrivants lui causent un problème, alors nous pouvons résoudre ce problème très rapidement à la Chambre, parce que celle-ci, par sa nature même, est faite pour les gens qui croient au Canada. C'est vraiment sa raison d'être.

Je voterai n'importe quand pour une motion qui nous débarrassera de ces gens une bonne fois pour toutes. J'approuverai cette motion parce qu'ils n'ont pas leur place ici, monsieur le Président. Maintenant, s'il veut faire adopter ce projet de loi. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le temps de parole du député est expiré. Le député de Richelieu a la parole pour la suite du débat.

M. Simmons: Avec la permission, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il consentement unanime pour entendre le député de Burin—Saint-Georges?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Non, je ne pense pas qu'il y ait consentement unanime. Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca veut-il intervenir dans le débat?

M. Barrett: Oui, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca a la parole pour participer au débat.

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, je voudrais intervenir dans ce débat pour parler de certains commentaires de mon collègue de Terre-Neuve et d'autres députés.

Mon bon ami parle des aspects commerciaux de l'entente. Il condamne mes collègues, disant que nous serions capables de persécuter les gens mêlés aux grandes entreprises canadiennes.

Une voix: Qui a dit cela?

M. Barrett: Ce cher ami se range ostensiblement parmi ces grands bienfaiteurs d'entreprises qui distribuent l'argent par milliards. Si l'entente est tellement avantageuse, que le gouvernement est tellement habile en affaires et que cette bande de bienfaiteurs se présente à la population comme un successeur possible du gouvernement devant une aussi bonne affaire, qu'on conserve alors une part de propriété au nom des contribuables qui assument le financement.

Des voix: Bravo!